Compte-rendu de l’assemblée générale de l’Association des Sociétés Chorales d’Alsace du 10 octobre 2021

L’Association des Sociétés Chorales d’Alsace regroupe une quarantaine de chorales des deux départements alsaciens ainsi qu’une chorale du département de la Haute-Saône. Chaque année en automne, elle organise son assemblée générale au Kleebach.

Dimanche 10 octobre 2021, Mr René Sutter, président de l’ASCA, a eu le plaisir de saluer une quarantaine de membres adhérents à l’occasion de leur AG dans la salle Point d’orgue au Kleebach.

Après avoir évoqué les différents points statutaires, il a été question de l’arrêt subi des activités des chorales suite à la pandémie.

Le président a rencontré beaucoup de responsables de chorales en septembre dernier. Il en est ressorti que beaucoup de chœurs ont repris le chemin des répétitions mais avec moins de choristes à cause du pass sanitaire.

Afin d’aider les chorales à refaire des concerts, l’ASCA se propose d’organiser des rencontres-concerts pour le plaisir de rechanter.

Pour terminer la réunion, il a été rappelé les différentes activités de l’ASCA, savoir :

* Les » festi’chant » (festivals de la jeunesse d’Alsace) à Colmar, Mulhouse, Strasbourg courant 2022
* Le stage de perfectionnement en avril 2022 au Kleebach
* Euphonia, le choaur régional de l’ASCA
* l’organisation du 170e anniversaire de l’association en 2025.

Le président termine la réunion en invitant tous les membres à prendre l’apéro sur la terrasse puis le repas dans la salle du restaurant du Kleebach